



Le Coq-Héron

« LIER et DÉLIER »

LES LIENS PARENTS ENFANTS

TROISIÈMES JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'ORÉE
MULHOUSE

Numéro 151

1998

Maltraitements et incestes, quelles séparations ?

Pierre SABOURIN

Psychiatre, psychanalyste, thérapeute familial

Si l'on veut bien observer les mécanismes en jeu dès que se pose cliniquement la question d'une pathologie transgénérationnelle, on constate qu'il y a d'un côté les règles de fonctionnement du système familial, qui sont *intrinsèques*, et d'un autre côté, les *lois*, — sociales, morales, religieuses, et *a fortiori*, les lois du langage — qui sont *extrinsèques aux systèmes familiaux*.

Cette séparation-là est indispensable à repérer si l'on veut éviter les *confusions des langues*, si fréquentes dans ces domaines, non seulement chez les protagonistes de ces familles dysfonctionnelles, mais aussi chez les intervenants eux-mêmes, qu'ils soient travailleurs sociaux, magistrats, psychologues, psychanalystes ou bien psychiatres, médecins-légistes ou pédiatres, expert ou non près des tribunaux.

En effet, les liens pathologiques entre parents et enfants ont été remarqués depuis Ferenczi comme un champ de *confusion* entretenu par la pathologie parentale, laquelle méconnaît les différences fondamentales entre l'enfant, qui est tout en demande de protection, chaleur, amour élémentaire, échanges de jeu et de langage — avec un espace transitionnel qui se développe ainsi — c'est son langage de la *tendresse*, et d'autre part le langage de la *passion*, ou mieux du passionnel, qui motive les attitudes désadaptées des différents personnages parentaux.

Toutes les formes existent ; par exemple le rejet associé à une fusion pathogène chez la mère, (quand celle-ci a été carencée dans sa propre enfance) ou, chez le père, le passage à l'acte par des comportements sadiques, soit incestueux, possessifs avec ses filles, soit maltraitant, pseudo-éducatif vis-à-vis des fils (liés aussi à ses propres mécanismes d'*identification à l'agresseur*).

Voici deux concepts psychanalytiques immédiatement opératoires qui, depuis 1930, ont permis à Ferenczi de développer avec la précision que l'on connaît, la pathologie des *commotions psychiques*, soit cet éclatement de la personnalité en fonction, non seulement du traumatisme sexuel prépubertaire, mais aussi en fonction de la réaction du *contexte* à la parole de l'enfant.

Un troisième concept indispensable lui aussi, c'est la notion de *contre-Cédipe*, que Georges Devereux a su mettre en valeur dans son vaste travail à l'origine des développements actuels de l'ethnopsychanalyse.

Rien à voir avec la langue de bois, présumée psychanalytique et complaisamment utilisée (le phallus n'existe pas, le père est métaphore...), et certainement pavée d'excellentes intentions théoriques, n'en doutons pas, qui quelquefois juxtaposent la maltraitance avec le sado-masochisme des adultes, ou confondent le viol incestueux, pratiqué sous la menace, d'un enfant

pré-pubère, avec le champ fantasmatique des *désirs œdipiens* de l'enfant.

Ce *contre-Cédipe* de l'adulte permet de séparer, si on veut bien le reconnaître, le mouvement pulsionnel de l'enfant et le mouvement pulsionnel de l'adulte. Ils ne sont pas équivalents.

Si l'adulte n'est pas malade mental, (ce pour quoi l'expert psychiatre sera mandaté par le juge, et seulement pour ça), il est tout à fait conscient de l'acte interdit qu'il est présumé avoir commis dans son attirance pédophile, qu'il s'agisse d'inceste par père, mère, beau-père, ou belle-mère, grand-père, frère aîné, oncle ou grand-oncle ou qu'il s'agisse encore d'une situation para-incestueuse quand il s'agit de l'ami intime de la famille, « personnes ayant autorité », comme tous les professeurs, ou préposés à la santé physique des enfants en foyer ou colonies de vacances.

D'où l'importance de séparer d'une part ce qui est *structure œdipienne* du développement spontané de l'enfant dans une famille non dysfonctionnelle, (liquidation dans le jeu et la découverte des différents complexes de l'enfance), et d'autre part, l'*histoire* des parents et des enfants d'*Cédipe*, le roi maudit de la trilogie de Sophocle, héros malgré lui, dans une situation aussi tragique que les situations cliniques que nous suivons tous les jours, où se reproduisent de génération en génération, les bouleversements post-traumatiques liés à l'infanticide plus ou moins réussi, aux mensonges sur la généalogie, fausses paternités masquant l'origine incestueuse, camouflages divers et différents efforts pour rendre l'autre fou, attitude de barbarie destructrice qui nous fait désigner l'abuseur comme *incestueux*, etc.

En effet, le champ des désirs inconscients de l'enfant pré-pubère avant d'être œdipiens sont bien connus comme justement *préœdipiens*, soit à reconnaître autrement que comme une projection théorique, quand par exemple, devant un inceste passé à l'acte par un père sur sa fille, il y a souvent quelqu'un dans une équipe pour émettre l'idée comique « d'un très grand

complexe d'*Cédipe* chez cet enfant ». C'est ici l'*identification projective* à l'œuvre chez le soignant. (Quatrième concept indispensable).

Donc reprenons les *séparations* élémentaires pour ne pas sombrer dans les absurdités dangereuses : D'un côté, le *choc sexuel prépubertaire* avec le retentissement psychique et physique sur l'enfant qui sera toujours considérable, c'est le champ post-traumatique qui entache le développement de la libido et le développement de la personnalité (les rapports entre le Moi et le monde), de l'autre les problèmes des adolescents dont la sexualité précoce trouble tellement les professionnels de la santé, jusqu'à parler d'« inceste heureux ou d'inceste réussi », quand existe une relation consentie et durable entre un père et sa fille, par exemple, ou d'« inceste moral », comme s'expriment les avocats de Woody Allen.

D'un côté les *règles de fonctionnement* intrafamiliales qui peuvent être parfaitement perverses, homo- ou hétérosexuelles, et d'un autre la *loi* de transmission orale qui fonctionne plus ou moins bien, mais par définition extrinsèque à chaque système, et qui prohibe les alliances matrimoniales (les mariages), « entre les personnes qui sont parentes ou alliées au degré prohibé par les lois », comme s'exprime le Littré. Ceci voulant dire que dans de tels systèmes de parenté traditionnels, la cousine parallèle maternelle est aussi interdite que la tante et que la mère, mais qu'inversement l'épouse préférentielle sera la cousine croisée du côté paternel.

L'ethnopsychanalyse sait aujourd'hui ne pas oublier les systèmes traditionnels de l'organisation du monde de tel ou tel patient, quand il vient consulter un guérisseur blanc.

Séparations encore à faire entre nos familles éclatées depuis plusieurs générations dans les grandes cités, les familles patriarcales rurales, encore très marquées des formes conventionnelles de relations à l'autorité paternelle, et les familles d'outre-mer qui sans trop le savoir sont portées par les référents culturels de leurs ancêtres ; leurs dieux en exil...

A nous d'y reconnaître les codes de sorcellerie et les dialogues avec les morts comme des réactions naturellement et culturellement cohérentes avec leurs systèmes magico-religieux qui ne sont justement pas du tout les nôtres.

Donc, si l'on a séparé les langues de la tendresse de l'enfant du langage du passionnel adulte, si l'on a séparé les désirs précédipiens de l'enfant des pulsions génitales d'un adulte abuseur, si l'on a séparé les codes en vigueur dans telle famille, il reste à séparer les différentes formes du passé de celui qui parle :

Quand c'est un enfant de deux ans et demi qui dit « papa-bobo cucu », en se sodomisant lui-même avec son doigt quand sa mère lui change les couches, il faut sûrement croire en la conjonction de cette parole et de ce symptôme qui recherche à la fois plaisir d'organe et qui est aussi message à la mère et identification à l'agresseur... A nous de signaler au procureur si ce n'est déjà fait, car nous sommes déliés du secret professionnel devant de telles *présomptions d'abus sexuels* ; aux magistrats ensuite de faire la lumière sur l'auteur exact de ces attachements et d'en qualifier la nature, viol ou non, crime ou délit.

Quand c'est une adolescente qui clame et exhibe sa relation amoureuse avec tel adulte de son entourage ou qui, au contraire, garde un mutisme total devant des questions sur l'inceste agi, ce qui est l'hypothèse la plus vraisemblable, il convient de travailler le contexte dans lequel elle vit pour ne pas se lancer dans une psychothérapie de cette ado, qui ne serait qu'une maltraitance supplémentaire et déguisée.

Quand il s'agit d'un adulte qui parle, il faut séparer les différents types de passé, tels que proposés par Lacan :

Le *passé physique*, les événements, les dates, les morts...

Le *passé épique*, la mémoire, l'épopée des souvenirs et des silences sur la sensualité de l'enfance, les fantasmes, les rêves, les délires, les pensées, les idées, les souhaits, les mensonges, les compromis, les trahisons ;

Le *passé historique* qui va devoir être reconstitué par le travail sur l'inconscient, et les jeux qui impliquent les *actes*, les *menaces*, venues des adultes, c'est-à-dire les *transactions* (initiations à l'érotisme sous menaces de mort, injonctions au silence sous menaces innombrables, impératif d'obéissance aux règles intrinsèques, le tout constituant la dictature patriarcale dans toute sa caricature pathologique, là où l'interdit de l'inceste est remplacé par l'interdit de parler).

Le *passé réel*, enfin, dont Lacan précise avec justesse qu'il se « renverse dans la répétition du transfert », mais qui va impliquer aussi les rapports à la *loyauté* constitutifs de « l'éthique contextuelle », pour reprendre les formulations de Bözörményi-Nagy, et mettre l'enfant dans cette situation inextricable de double-lien, en l'occurrence dans cette position *sacrificielle* pour protéger par son mutisme l'équilibre homéostatique de son milieu de vie.

L'enfant y joue son salut et celui de ses frères et sœurs plus jeunes, ce qui explique assez bien « pourquoi votre fille est muette ».

Il faut donc séparer avec précision le langage de l'enfant de celui de l'adulte qu'il s'agisse d'un abuseur évident ou non, séparer l'histoire de la structure, séparer le fantasme chez l'enfant de ce qui se révèle être un champ transactionnel et transitionnel où les actes de l'extérieur, les désirs de l'extérieur, les provocations, les injonctions, les insinuations et les intimidations se conjuguent avec les premiers pas d'un sujet en danger, véritable mécanisme d'hypnose parentale ; il est donc impératif de croire paroles et symptômes de l'enfant et de mettre en œuvre le traitement judiciaire et le traitement médico-psychothérapique.

Mais c'est très difficile ; exemple : ce fils de dix ans qui écrit à son père :

« Et tu voudrais que je sois fier de toi ! Toi qui veux faire croire à tout le monde que je rêve, que j'invente, que je suis un cinglé, toi qui n'hésites pas à mentir devant le psychologue et à ne pas le payer... Non, je ne suis pas fier de toi, j'ai honte !

Maintenant je sais très bien que tu n'avoueras jamais, comme je sais très bien que je n'ai jamais rêvé ce que tu m'as fait et ce que tu m'as fait faire, et que personne ne m'a jamais rien dit de dire...

Je sais aussi maintenant pourquoi tu fais venir des gens avec toi et je sais pourquoi ils nous filment sans arrêt quand on joue... je sais que tu veux démontrer à tes amis que tu es un excellent père de famille pour qu'ils le disent au juge ! »

Voici une affaire parfaitement coincée, devant laquelle on doit rechercher les blocages institutionnels pour les dénouer, et séparer les bonnes intentions des magistrats qui voudraient que la fameuse *image du père* soit préservée ou recomposée, et d'autre part, les constats cliniques qui dévoilent des attitudes parentales de type *pédophile, sadique, manipulateur et aboutissant à la disqualification de l'enfant*, sa honte, son mépris des adultes en général, sa dépression prévisible et grave ; c'est-à-dire *séparer le père idéal du père délinquant*.

Enfin, pour que les enfants et les parents puissent se séparer, quand ils sont trop proches, il faut les réunir... Même si dans un cas comme celui-ci c'est impossible.

C'est tout l'intérêt du champ des thérapies familiales, qui permettent d'*impliquer* les enfances des parents ; ce qui est souvent si mal compris et considéré comme culpabilisation, ce qui est un contresens complet. Quand le parent a été *humilié* dans son enfance, ce qui est une forme camouflée de maltraitance, cela entraîne des contre-attitudes de compensation chez le

futur parent, et c'est cette histoire-là, histoire de son couple et de ses attitudes qui, mise à plat dans un contexte thérapeutique correct, va permettre de faire évoluer la situation et découvrir des solutions au cœur même du système familial. Séparation encore des différents *liens* au sens éthologique du terme ; le lien d'*attachement* qui va inhiber plus tard le désir sexuel du parent vers le jeune et entraîner, en tous cas chez l'animal en liberté, non pas un interdit — chez les animaux — mais un *évitement* des conduites incestueuses... quand cet attachement n'a pas existé entre un père et son enfant... et les *liens d'empreinte* qui, plus tard, orienteront le désir sexuel du jeune en fonction de ses expériences très précoces.

Pour éviter la séparation en deux de l'enfant, son clivage sous toutes ses formes de détresse, ce que le célèbre jugement de Salomon mettait en scène sur un mode d'injonction paradoxale en menaçant de couper l'enfant... avec un glaive, pour départager une mère d'une autre dans leur revendication possessive : revendication perverse-narcissique chez telle mère fusionnelle, que celle-ci soit la mère biologique ou non, et une revendication maternelle et respectueuse de l'enfant en question, chez l'autre mère, qui révèle son amour vrai de l'enfant par sa capacité de sacrifice... face à l'exécution imminente de l'enfant.

Donc, impérativement travail sur le *contexte* avant la thérapie de l'enfant.

Docteur Pierre SABOURIN
4 Villa des Boërs - Paris

FREUD EN ITALIE

Antonietta et Gérard Haddad déchiffrent ici, au prix d'une enquête minutieuse, le poids symbolique de l'Italie sur la personnalité et la pensée de Freud. Resituant ainsi la naissance de la psychanalyse au cœur de l'Europe, ils rappellent qu'elle est l'héritière de la civilisation latine et humaniste, héritage qu'elle se doit, d'après eux, d'assumer.

Hachette/Pluriel, n°846, 218 pages

(« A LIVRE OUVERT »)